

# L'ECONOMISTE

LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC



## EDITORIAL Injustices

UNE étude du FMI vient confirmer des travaux de l'OCDE, l'organisation regroupant les pays les plus industrialisés (cf. L'Economiste du lundi 7 janvier). Ces deux investigations étayaient une observation courante au Maroc. Cependant, on ne prend pas garde aux implications.

L'étude du FMI dit que le principal facteur d'inégalité entre les gens, c'est la compétence et particulièrement la compétence face aux nouveaux métiers. L'étude observe que la mondialisation commerciale est plutôt favorable à la réduction des inégalités, que la mondialisation financière est plutôt neutre, voire négative, alors que la compétence, elle, détermine des inégalités plus grandes que celles qu'on a vues par le passé.

Au Maroc, quand on est analphabète, il est très difficile de s'insérer. Ce n'est pas un hasard si plus de la moitié des chômeurs sont analphabètes et ce n'est pas un hasard non plus si tout le monde s'occupe des diplômés chômeurs, quand les analphabètes chômeurs n'intéressent personne! Ils sont repoussés sur le bas côté de la vie, victimes de l'inégalité absolue face aux compétences nécessaires pour gagner sa vie.

Ce n'est là qu'une facette de l'inégalité par les compétences, la plus irréversible, certes, mais elle n'est pas la seule.

Il y a tous ceux qui sont allés à l'école, qui ont obtenu leurs diplômes, et qui cependant sont décalés face au monde contemporain. Tous les recruteurs publics comme privés en ont reçu de ces jeunes qui croient que leur formation a de la valeur alors qu'elle est creuse et inefficace face aux besoins du monde du travail contemporain. On le voit tout de suite: bien peu d'entre eux arriveront avec leurs propres forces à surmonter leur handicap. Quelle injustice! Avoir bien travaillé à l'école et à l'université, pendant tant d'années, pour ce si piètre résultat, pour cet avenir qui, en réalité, est perdu d'avance, parce que l'enseignement n'a transmis aucune des compétences indispensables aujourd'hui. □

Nadia SALAH

## Farine subventionnée

# Le plan Akhannouch

AZIZ Akhannouch, ministre de l'Agriculture, a reçu hier, à Rabat, les différents professionnels de la filière céréalière. Au menu de la rencontre, le système de compensation des farines libres de blé tendre ainsi qu'une nouvelle mouture de régulation de la filière. Il s'agit de maintenir les prix de la farine et, par conséquent, celui du pain. Déjà une partie de la profes-

**Les nouvelles dispositions en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> février**

sion, notamment les céréaliers, a adhéré au projet d'Akhannouch. Restent les minotiers qui ont demandé plus de temps pour réfléchir aux propositions.

A noter que ces nouvelles dispositions devraient entrer en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> février prochain et être maintenues jusqu'au 30 mai, veille de la récolte. □

Voir page 2



(Ph. Cherkhazoui)

## Ahmed Chami au Club de L'Economiste

Voir Focus pages 3 à 6

■ Prix de L'Economiste: Cérémonie le 23 janvier

■ Marchés publics: Un fonds de garantie pour PME

Voir De Bonnes Sources

■ Le petit IBM marocain est né

Voir pages 10 & 11

Pour vous, nous avons apprivoisé nos prix !

Jusqu'à **30%**

Du 15 décembre au 15 janvier

Ouvrez même le dimanche

**ARTELEGNO**  
A Touch of Class

Casablanca 022 26 05 44 / Rabat 037 63 01 69

**MSIN**

MSIN société de Bourse  
Immeuble Zénith,  
Résidence Tawfiq, Municipalité  
Sidi Maarouf  
Préfecture Ain Chock  
Hay Hassani, Casablanca  
Tél. : (212 22) 97 49 61 à 65  
Fax (212 22) 97 49 73 / 97 49 74  
E-mail : contact@msin.ma  
Site web : www.msin.ma

Stratégie gagnante.

## ENTREPRISES

# Le petit IBM marocain est né

Rachid Sefrioui, président de Finatech Group

• 8 métiers technologiques, 400 millions de DH de capital

• Augmentation de capital courant 2008

• Projet d'acquisitions de filiales au Maroc et à l'international

Après avoir consolidé des groupes opérationnels dans le secteur des réseaux satellitaires et de la défense aux Etats-Unis, Rachid Sefrioui se tourne vers le Maroc pour réitérer l'exploit dans le domaine des NTI. En 4 mois et demi, il parvient à réunir 18 entreprises nationales autour de Finatech.

Un groupement disposant d'une expertise dans 8 métiers technologiques et qui pèse 400 millions de DH (cf. [www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)). Sefrioui revient sur «la force de frappe de sa structure» et révèle ses ambitions de développement à l'international.

- L'Economiste: Qu'est-ce que Finatech au juste?

Rachid Sefrioui: Finatech est un groupe qui, en rassemblant plusieurs filiales, s'intéresse à 8 métiers de la technologie.

- Une holding en somme...

Non. Nous nous définissons comme groupe opérationnel. Nous détenons des participations dans nos filiales de 51% et plus. Nous en contrôlons les conseils d'administration et nous nous impliquons dans leur gestion sur le long terme. Et surtout, nous recherchons en priorité les

possibilités de synergie. En cela nous nous distinguons des holdings qui se fixent comme unique objectif la prise de participations majoritaires ou minoritaires dans des entités sans réellement en influencer

commercialisation des produits technologiques. En l'état actuel des choses, un client doit assurer lui-même l'intégration des différents produits qu'il achète auprès de plusieurs fournisseurs. Un



Rachid Sefrioui: «Nous avons déjà identifié les banques-conseils qui nous accompagneront dans nos futures acquisitions» (Ph. Mofik)

la gestion. Nous ne sommes pas un fonds non plus. Celui-ci se fixe une limite de 5 ans pour revendre sa participation et a l'obligation de détenir moins de 20% dans une société.

- Quelle est la force de frappe de votre structure?

En clair, il s'agit de rationaliser la

vrai casse-tête. Notre apport est de lui permettre de satisfaire intégralement ses besoins. C'est en quelque sorte le principe du «one stop shop» décliné dans le domaine de la technologie. Concrètement, nous croisons les compétences de nos filiales afin de gérer les besoins du client dans leur ensemble.

A titre d'exemple, si l'une de nos

### • Soutien wallon à la PME

L'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (ANPME) vient de signer avec l'Agence wallonne à l'exportation (AWEX) en Belgique, un avenant au protocole de coopération financière, portant sur la réalimentation d'une ligne de financement à concurrence de 500.000 euros (5,6 millions de dirhams). Ce programme a permis en 2007 le cofinancement de 16 programmes d'investissement relevant du secteur industriel et des services qui lui sont rattachés.

### • De nouvelles normes pour l'industrie agroalimentaire

Le Centre technique des industries agroalimentaires (CETIA) organise le 18 janvier une réunion pour la constitution des comités techniques de normalisation et de réglementation. Ces comités auront pour mission de faire des propositions de normes et de règlements qui feront l'objet de discussions avec l'Administration avant leur adoption. Le ministère de l'Industrie et du Commerce et la Fenagri, rappelle un communiqué du CETIA, «se sont engagés à œuvrer pour la mise à niveau rapide du dispositif d'encadrement et de réglementation des produits alimentaires».

Et ce, par la mise en place de textes normatifs et réglementaires de niveaux équivalents à ceux des pays partenaires, la rénovation du dispositif de surveillance et de contrôle du marché national et des importations ainsi que par la mise en place d'un dispositif de communication. Ce dernier permettant à l'ensemble des parties prenantes d'avoir connaissance du contenu et des conséquences pratiques de cet encadrement normatif et réglementaire. □

#### Organisation internationale normal

#### Le Ministère de Commerce, Ministère de Production, Progrès Pour tout à l'actualité

Le Ministère de Commerce, Ministère de Production, Progrès Pour tout à l'actualité

#### Actualités

1. L'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (ANPME) vient de signer avec l'Agence wallonne à l'exportation (AWEX) en Belgique, un avenant au protocole de coopération financière, portant sur la réalimentation d'une ligne de financement à concurrence de 500.000 euros (5,6 millions de dirhams). Ce programme a permis en 2007 le cofinancement de 16 programmes d'investissement relevant du secteur industriel et des services qui lui sont rattachés.
2. Le Centre technique des industries agroalimentaires (CETIA) organise le 18 janvier une réunion pour la constitution des comités techniques de normalisation et de réglementation. Ces comités auront pour mission de faire des propositions de normes et de règlements qui feront l'objet de discussions avec l'Administration avant leur adoption. Le ministère de l'Industrie et du Commerce et la Fenagri, rappelle un communiqué du CETIA, «se sont engagés à œuvrer pour la mise à niveau rapide du dispositif d'encadrement et de réglementation des produits alimentaires».
3. Et ce, par la mise en place de textes normatifs et réglementaires de niveaux équivalents à ceux des pays partenaires, la rénovation du dispositif de surveillance et de contrôle du marché national et des importations ainsi que par la mise en place d'un dispositif de communication. Ce dernier permettant à l'ensemble des parties prenantes d'avoir connaissance du contenu et des conséquences pratiques de cet encadrement normatif et réglementaire. □

#### Actualités

Le Ministère de Commerce, Ministère de Production, Progrès Pour tout à l'actualité

